



FUNDACIÓ
GALA-SALVADOR DALÍ



© Salvador Dalí, Fundació Gala-Salvador Dalí, Figueres, 2017

Núm. cat. P 838

The Second Coming of Christ (La seconde arrivée du Christ)

Date: c. 1971

Technique: Huile sur toile

Dimensions: 53.3 x 34.3 cm



Signature: Signé dans l'angle inférieur droit: *Dalí*

Localisation: Collection privée



Provenance

- Donald V. R. Thompson, New York

Expositions

- 1982, Tokyo, Isetan Museum of Art, *Rétrospective Salvador Dalí 1982*, 28/02/1982 - 06/04/1982, num. cat. 29
- 1989, Stuttgart, Staatsgalerie, *Salvador Dalí, 1904-1989*, 13/05/1989 - 23/07/1989, num. cat. 306
- 1990, Montréal, Musée des Beaux-Arts, *Salvador Dalí*, 27/04/1990 - 29/07/1990, num. cat. 116

Bibliographie

- *Rétrospective Salvador Dalí 1982*, Edition Art Life, [S.l.], 1982, num. cat. 29
- J. Victor Gay, "Japon Rinde homenaje a la obra de Salvador Dalí", *Los Sitios*, 21/03/1982, Girona, p. 17
- *Salvador Dalí, 1904-1989*, Gerd Hatje, Stuttgart, 1989, p. 394
- *Los Dalís de Dalí: colección del museo nacional centro de arte reina Sofía*, Centro cultural, Arte contemporaneo, México D. F., 1990, p. 11
- *Salvador Dalí*, Musée des Beaux-Arts, Montréal, 1990, p. 183
- Robert Descharnes, Gilles Néret, *Salvador Dalí, 1904 -1989*, Benedikt Taschen, Köln, 1994, p. 596

Gestion de droits d'auteur

Les droits de propriété intellectuelle des œuvres de Salvador Dalí et, par conséquent, de celles qui sont reproduites sur ce site, sont propriété de l'État Espagnol, cédés en exclusivité à la Fondation Gala-Salvador Dalí.

En conformité avec la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle, la reproduction (totale ou partielle), la distribution, la transformation, la communication publique, la mise à disposition interactive, ainsi que toute autre forme d'exploitation, par tout moyen, des œuvres figurant sur ce site sont interdits.

Toute exploitation des œuvres de Salvador Dalí doit obligatoirement faire l'objet d'une demande préliminaire auprès de VEGAP (91 532 66 32/ 93 201 03 31) www.vegap.es et reste soumise à l'obtention de la licence correspondante. Toute infraction à l'égard des droits de propriété intellectuelle des œuvres de Salvador Dalí sera poursuivie, conformément à la législation en vigueur.